

Réf: Dossier 421529

Avis de constitution

SOCIETE « KIRAM BTP »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIRAM BTP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Bâtiment gros-œuvre, second œuvre ;
- Charpente métallique ;
- Travaux d'étanchéité des bâtiments/ouvrages enterrés/ouvrage d'art, routes, voiries et ré-seaux divers ;
- Electrification,
- Hydraulique ;
- Irrigation, aménagement de bas-fonds ;
- Autres ouvrages de BTP/génie civil/génie rurale ;
- Expertise et diagnostic d'ouvrages.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M LAGO ELIE LE MESSENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06550 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39730/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

